

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c  
Réclames. . . . . 30  
Faits divers, — . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur. . . . . 30 fr.

12 mois. . . . . 16

6 mois. . . . . 8

postes: . . . . . 35 fr.

12 mois. . . . . 18

6 mois. . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,

au bureau du Journal

ou envoyant un mandat

sur la poste.

chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 OCTOBRE

## Chronique générale.

Le compte rendu du conseil des ministres de jeudi que nous avons donné hier, dans les *Tablettes*, n'était pas complet; nous sommes en mesure de le compléter. Il a été décidé que les ministres de la guerre et de la marine ne donneraient plus à la presse communication des dépêches du Tonkin. Les télégrammes du général de Courcy seront chiffrés et les ministres auront seuls la clé du chiffre. Cette mesure sera maintenue jusqu'à la rentrée des Chambres.

## MANŒUVRES DU GOUVERNEMENT.

Les préfets viennent de recevoir l'ordre de poursuivre, par tous les moyens que la loi met entre leurs mains, les propagateurs de fausses nouvelles.

Dans un grand nombre de départements, les poursuites ont déjà reçu un commencement d'exécution.

Les préfets ont fait afficher hier matin la circulaire suivante:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de...

Certains journaux et certaines personnes répandent de fausses nouvelles et annoncent notamment que la guerre est recommencée et que 8,500 hommes vont être envoyés au Tonkin.

Ces bruits sont inexacts.

Il est de mon devoir de les démentir formellement.

Il est de mon devoir aussi de déclarer, pour assurer la liberté des électeurs et la sincérité du vote, que la publication de toute fausse nouvelle, comme tentative de corruption ou d'intimidation, sera poursuivie et réprimée conformément aux lois.

Malgré cette menace, tous les journaux et les propriétaires de Paris et des ports de mer continuent l'exactitude des nouvelles qu'ils donnent en ce qui concerne surtout notre situation critique au Tonkin et le départ

de troupes. Ils complètent même ces renseignements en désignant de nouveaux régiments appelés à fournir des hommes.

Ce n'est pas à la veille des élections que le gouvernement devait démentir les journaux.

C'est par des faits précis qu'il devait répondre et non par cette manœuvre de la dernière heure.

## LE CABINET DE LA RENTRÉE.

M. Brisson s'est rendu mardi à l'Élysée sur l'invitation du Président de la République.

Il s'agissait de la situation faite au cabinet par les élections.

M. Grévy estime que le succès remporté à Paris par M. Brisson implique son maintien à la tête des affaires.

Il n'y aurait donc, après le scrutin de ballottage, qu'un remaniement ministériel.

Reste à savoir si les républicains, dont la majorité sera radicale, confirmeront la manière de voir de MM. Grévy et Brisson.

## LE COADJUTEUR DE M. GRÉVY.

Il paraît que M. Grévy consent à se porter candidat pour la réélection pour la présidence, mais que son intention serait de demander, au bout de cinq ou six mois, qu'on lui adjoigne M. de Freycinet comme coadjuteur avec succession éventuelle.

## RANC EN DÉTRESSE.

M. Ranc a été reçu par M. Allain-Targé. Le grand sénéchal de l'opportunisme venait demander si l'on ne trouverait pas quelque bourg pourri pour y faire pousser sa candidature.

Le ministre de l'intérieur lui aurait promis de le faire élire à Paris, au scrutin supplémentaire, en remplacement soit de M. Maret, soit de M. Périn, soit de M. Paul Bert qui comptent être élus dans les départements et renonceraient à représenter les Parisiens.

## LES CONSOLATIONS.

On nous raconte que les ministres sont complètement débordés par les candidats opportunistes malheureux qui demandent à entrer dans l'administration.

## L'EXPIRATION DES POUVOIRS DE LA CHAMBRE.

C'est mardi, 14 octobre, qu'ont expiré les pouvoirs de la Chambre élue le 21 août 1881.

On se rappelle que lors de la discussion de la loi sur le scrutin de liste, il avait été convenu que ce serait la date du quatrième anniversaire des élections et non celle des ballottages qui marquerait la fin du mandat de l'ancienne Chambre et le commencement de la nouvelle.

On a remontré jusqu'aux élections du 14 octobre 1873 pour inaugurer la série des mandats. La Chambre qui vient d'expirer avait bien été élue le 21 août 1881, mais on se rappelle qu'elle n'était entrée en fonctions que le 14 octobre de la même année.

Désormais, les pouvoirs de chaque Chambre dateront du 14 octobre tous les quatre ans, exception faite, bien entendu, de cas de dissolution.

Le gouvernement vient de décider qu'à l'ouverture de la session prochaine une déclaration ministérielle serait lue par M. Brisson devant la Chambre, et par M. de Freycinet devant le Sénat.

Cette déclaration, dont le texte ne sera fixé qu'au dernier moment, c'est-à-dire après les résultats du scrutin de ballottage, énumérerait les principales réformes qui devraient être tentées dans cette législature, les projets de loi qui devraient être mis à l'étude, etc., etc.

En somme, de belles promesses, comme on en fait tous les ans à la même époque, dans la même forme et dans le même lieu.

Le Comité central des groupes républicains socialistes de la Seine s'est réuni avant-hier soir au café Américain, place de la République.

Un blâme et un désaveu formel ont été infligés aux délégués qui avaient adhéré aux résolutions prises dimanche dernier, salle du Grand-Orient, c'est-à-dire à la formation d'une liste radicale opportuniste.

Le Comité central a décidé de répudier tous les candidats tenant de près ou de loin à l'opportunisme et de n'admettre sur sa liste que des noms franchement et nettement socialistes.

## UN POINT NOIR.

Des nouvelles graves sont arrivées de nos possessions de la côte des Esclaves, dans le golfe de Guinée.

En deux points qui sont, si nous sommes bien renseignés, Aguigné et Kélonon, situés près de la lagune de Makhone, non loin de notre station de Porto-Novo, les Portugais ont surgi soudainement et ont arboré leur pavillon, au mépris de nos droits.

Nous devons ajouter que, de l'avis des gens qui connaissent ces pays et nos établissements du golfe de Guinée, il est urgent d'agir énergiquement sous peine d'être, à bref délai, exposés à perdre tout le territoire que nous possédons près du Dahomey.

## ENVOIS AU TONKIN.

Pour faire suite aux démentis du gouvernement, qui adresse quotidiennement, par l'intermédiaire de l'Agence Havas, aux journaux de Paris et de la province des notes disant que tout va bien au Tonkin et qu'il n'est pas question d'y envoyer des renforts.

On lit dans le *Soleil du Midi*:

« Nous sommes en mesure d'affirmer qu'une importante compagnie de Marseille a reçu hier, par dépêche, l'ordre de tenir prêts d'ici à huit ou dix jours plusieurs des navires de sa flotte pour transporter de nombreux renforts de troupes au Tonkin.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

— Monsieur le vicomte n'y pense pas! s'écria Jean-Louis. Je nous conduit sur les brisants de cette île désolée des Coquilles.

— Si, si, mon garçon, mais que nous importe? nous le saurons bien à temps, nous le saurons bien à temps, nous le saurons bien à temps.

— D'ailleurs, reprit Guillaume, qui voulait s'expliquer à ses propres yeux, la mer baisse rapidement, et elle ne nous prendra pas en traîtres.

— Ah! pardine non! répondit Jean-Louis en riant de bon gros rire qui lui était habituel.

— D'ailleurs, reprit Guillaume, qui voulait s'expliquer à ses propres yeux, la mer baisse rapidement, et elle ne nous prendra pas en traîtres.

— Ah! pardine non! répondit Jean-Louis en riant de bon gros rire qui lui était habituel.

— D'ailleurs, reprit Guillaume, qui voulait s'expliquer à ses propres yeux, la mer baisse rapidement, et elle ne nous prendra pas en traîtres.

— Ah! pardine non! répondit Jean-Louis en riant de bon gros rire qui lui était habituel.

— D'ailleurs, reprit Guillaume, qui voulait s'expliquer à ses propres yeux, la mer baisse rapidement, et elle ne nous prendra pas en traîtres.

de l'attention et de la vigueur, ils pouvaient éviter le danger.

Antoinette les aperçut alors en relevant la tête, qu'elle tenait baissée depuis quelques instants, et elle répondit en agitant son mouchoir aux saluts de Guillaume, qui redoubla d'ardeur pour arriver jusqu'à elle.

La mer, en se retirant, et en laissant à découvert le sommet des écueils, donnait aux vagues, qui trouvaient alors un obstacle où se briser, une force nouvelle, et la jeune fille commença à se sentir inquiète.

— Éloignez-vous, criait-elle en cherchant à faire arriver sa faible voix jusqu'à eux. Éloignez-vous, n'essayez pas de débarquer ici, Guillaume, je vous en conjure!

Mais Guillaume n'entendait pas, il ne pouvait plus s'occuper de sa cousine. Il avait bien assez à faire de déployer toute son adresse et son énergie contre la marée basse qui les entraînait malgré eux.

— Tiens bon, Jean-Louis! criait-il. Encore quelques coups d'aviron, et nous y sommes.

Et la barque entraînait intrépidement dans un chenal si étroit, que la jeune fille croyait à tout instant la voir se briser sous ses yeux; puis elle revenait au large, et elle s'élevait parfois si haut pour disparaître ensuite si profondément, qu'Antoinette, saisie d'angoisse, ferma les yeux pour ne pas voir, et implora le secours de Dieu dans

une fervente prière.

Tout à coup elle entendit non loin d'elle le bruit léger des rames. Une voix joyeuse l'appela par son nom. Ils sont sauvés! Voici Guillaume tout ruisselant d'eau de mer, et trempé jusqu'aux genoux, parce qu'il n'a pu aborder à sec avec le canot, que Jean-Louis s'occupe à tirer sur le sable.

— Ah! mon cousin, que vous m'avez fait peur! dit Antoinette, encore pâle et émue. Quelle imprudence! J'ai cru vous voir mourir sous mes yeux.

— Je ne pourrais désirer un plus joli destin, répondit le jeune homme en riant.

— Mais pourquoi vous obstiner à aborder entre ces récifs?

— Pour vous rejoindre à temps, chère cousine. Savez-vous que depuis trois semaines je soupire après votre venue?

— Quelle folie! murmura Antoinette avec un accent de deux reproches. Jouer sa vie pour une bagatelle!

Guillaume haussa les épaules, et elle lui revint au front ce pli qu'elle y avait remarqué deux ou trois fois dans leur première entrevue.

— La vie! répondit-il. Je la donnerais pour une épingle.

— Elle est un don de Dieu, reprit la jeune fille en mettant dans sa voix tout ce qu'elle avait de douceur affectueuse, et s'il est beau de la sacrifier

au devoir ou au salut des autres, il est criminel et insensé de la risquer pour un amusement vain et puéris. Mais vous êtes tout mouillé, mon pauvre cousin! ajouta-t-elle en souriant avec cette grâce qui savait si bien trouver le chemin du cœur de Guillaume. Et je vous tiens là avec ma baraque inopportune. Rentrez au plus vite, je vous en prie.

Guillaume se dérida, et sa bonne humeur naturelle reprit le dessus.

— Demandez à Jean-Louis si je ne suis pas un vrai matelot, et si je crains l'eau de mer, répondit-il en souriant à son tour. Si je n'avais craint de vous effrayer et de me présenter à vous sous l'aspect d'un triton, je me serais jeté hors du canot dès le moment où je vous ai aperçus.

— Je remercie le ciel que vous n'en ayez rien fait, dit Antoinette vivement. Mais je vous en conjure, Guillaume, rentrez.

— Chère cousine, vous êtes mille fois trop bonne; j'en fais autant tous les jours, et je suis assez aguerri pour n'avoir pas à redevenir quelques gouttes d'eau salée sur mes vêtements. Permettez-moi donc, je vous en prie, de vous escorter jusqu'à la lisière du bois.

Et ils marchèrent ainsi presque silencieux durant les premiers instants.

De temps à autre seulement l'un d'eux disait:

— Vous souvient-il, Guillaume?...

— Vous souvient-il, Antoinette?...

» Ordre lui a été donné également de passer dès aujourd'hui aux modifications d'aménagements nécessaires pour ses transports.

» Nous reviendrons avec plus de détails sur ce fait d'une gravité exceptionnelle et dont nous garantissons l'authenticité absolue.

On lit dans le *Courrier des Ardennes*:

« Le 128<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Sedan, a reçu samedi soir l'ordre télégraphique de diriger dans les douze heures sur Brest, où ils seront embarqués pour le Tonkin, dix hommes par compagnie, soit en tout cent soixante hommes.

» Le même ordre a été transmis à plusieurs régiments du 6<sup>e</sup> corps d'armée.

Ainsi on en arrive à désorganiser le 6<sup>e</sup> corps d'armée, qui occupe, sur notre frontière de l'Est, le poste que l'on sait.

Il faut que la situation soit bien grave au Tonkin pour que le gouvernement se décide à une semblable mesure.

Il est temps, il n'est que temps d'en finir avec ceux qui ont désorganisé les finances de la France par un système de prodigalités sans mesure et sans frein; qui ont désorganisé l'armée de la France par l'absurde guerre du Tonkin. Les électeurs ont soupçonné la profondeur du gouffre vers lequel on nous entraînait. Et c'est fort heureux: plus tard, ils sauront toute la vérité. La vérité, c'est que la France s'est réveillée au bord d'un abîme. Cette majorité républicaine opportuniste, qui gouvernait hier et qui est à terre aujourd'hui, nous conduisait à une catastrophe.

Il y a une œuvre de réparation à accomplir. Ce sont les forces de la France, ses forces militaires et financières, qu'il s'agit de reconstituer. Ce ne sera pas trop de la législature de 1885 pour mener à bien cette œuvre patriotique.

Ayons confiance dans les paroles de nos gouvernants!

#### LE CAS DE M. SPULLER.

Il résulte des recherches qui viennent d'être faites dans les registres de l'état-civil de la Côte-d'Or, que M. Spuller, candidat opportuniste au scrutin de ballottage, n'a pas rempli les obligations auxquelles la loi soumet tout citoyen français au point de vue du service militaire. M. Spuller, né à Seurre, de père étranger, n'a pas été enregistré pour la conscription et n'a pas tiré au sort.

Voilà l'égalité devant la loi.

#### M. GOBLET ET LES PETITS-SÉMINAIRES.

La *Liberté*, malgré sa teinte républicaine, a le courage de rester indépendante et de ne pas dire *amen* à tout ce que font ou disent les ministres.

Voici en quels termes elle apprécie la circulaire de M. Goblet sur les petits-séminaires:

« M. Goblet, avant de faire partie du cabinet actuel, comme depuis qu'il en fait partie, nous avait habitués à un véritable

libéralisme, dont nous nous étonnons de le voir se départir. La circulaire en question a pour objet de placer les petits-séminaires sous la coupe de l'arbitraire des préfets au moyen d'une forte entorse donnée à la loi de 1850, — ce que Bacon appelait torturer la loi pour torturer les citoyens, — elle classe presque tous les petits-séminaires parmi les établissements insalubres, et elle les soumet à un régime inquisitorial, abandonné à la discrétion d'agents qui, aujourd'hui, sont tous de parfaits gentlemen, mais qui demain peuvent être des chenapans.

» L'objet apparent de cette nouvelle vexation est de rechercher si, dans les petits-séminaires, l'instruction est donnée de façon à ce qu'elle puisse être utilisée pour les carrières civiles, auquel cas le ministre traiterait cette diffusion de science de concurrence déloyale aux établissements de l'Etat.

» Or, comme le prêtre a besoin de la même instruction que l'avocat, et qu'il n'y a lieu de considérer comme superflu pour lui que la chorégraphie et l'escrime, il s'ensuit que le ministre de l'instruction publique part en guerre contre les moulins à vent, à moins qu'il ne fasse sérieusement une campagne contre les maîtres de danse et les maîtres d'armes. — s'il y en a dans les petits-séminaires. Le ridicule ici le dispute à l'odieux.

La *Justice*, après avoir rappelé les manœuvres auxquelles s'est livré le clergé pendant la dernière période électorale, déclare que le seul moyen de réduire le clergé à l'impuissance, c'est de lui arracher ses derniers privilèges en dénonçant le Concordat.

Le *Soleil*, prêtant au Gouvernement l'intention de faire de la candidature officielle, invite les électeurs à ne pas se laisser intimider, à noter tous les faits de pression dont ils seront les victimes ou les témoins. Les comptes se régleront un jour.

Le *Gaulois* prétend qu'une dizaine de préfets, parmi lesquels ceux de la Haute-Garonne, de la Somme, du Jura, de la Corrèze, seront déplacés après le scrutin du 18 octobre.

Dans la *Petite France* du 17 octobre, à la première page, il y a quatre mensonges.

Chaque jour, comme d'autres journaux mettent en relief « l'événement du jour », la *Petite France* a son « mensonge du jour ».

Cette fois, nous signalons spécialement le mensonge intitulé « le 16 mai et le Tonkin ».

Malgré les plus formels et les plus clairs démentis, la *Petite France* continue de vouloir imputer au duc de Broglie l'initiative des folles et sanglantes aventures du Tonkin. Mais aujourd'hui elle double et grossit son mensonge d'une bêtise: c'est aussi le 16 mai qui serait responsable du traité de Hué 1874; de là ce titre à effet: « Le 16 mai et le Tonkin ».

Comble d'ânerie! Le 16 mai 1877 n'a pu faire le traité de 1874. Il faut être la *Petite France* pour vouloir faire accepter de pareilles absurdités.

#### MARIAGE PRINCIER.

L'impératrice de Russie, la reine de Danemark, la princesse de Galles et le prince et la princesse royale de Danemark doivent quitter Copenhague, lundi prochain, pour Paris où ils arriveront mercredi matin.

Dans la même matinée arrivera le prince de Galles.

La duchesse de Cumberland viendra à Paris pour assister aux noces de son frère.

#### LA QUESTION DE BULGARIE.

La situation que la révolution roumaine vient de faire à l'Europe orientale paraît se compliquer de plus en plus.

Pendant que l'attention de la France est absorbée par les folies républicaines, que tous les efforts de ceux qui dirigent nos affaires s'épuisent à soutenir les candidatures de MM. Basly, Barodet, Waldeck-Rousseau, Raynal, etc., les cours monarchiques continuent à faire entre elles le partage des intérêts qu'elles poursuivent en Orient.

Il n'est pas encore possible de faire connaître, d'une manière claire et précise, comment s'opérera la répartition. Mais ce qui est bien certain, c'est que la France n'y figurera pour rien, que ses intérêts seront sacrifiés et qu'elle ne sera appelée dans les conférences européennes que pour apposer sa signature à des combinaisons concertées en dehors d'elle et contre elle.

Ce qui semble résulter de toutes les sources de renseignements, c'est que le prince de Bismarck n'a pas limité ses moyens d'actions diplomatiques à l'accord des trois empereurs, mais qu'il a étendu son influence aux petits Etats et que l'empire ottoman est sous son protectorat. On peut dire que, dans une certaine mesure, le sultan est dans sa clientèle presque de la même façon que les Rajahs de l'Inde sont dans la dépendance de l'Angleterre. C'est du moins le but qu'il paraît vouloir réaliser par des combinaisons diplomatiques et économiques. La chancellerie allemande qui a réussi à se créer des colonies sans brûler une amorce par la seule influence, travaille à établir, par les mêmes moyens, son protectorat sur la Porte ottomane. Et elle semble à la veille d'y réussir.

Nous le répétons, c'est ce qui ressort de l'ensemble de nouvelles. Car notre gouvernement étant tenu en dehors de tout, ne sait rien et ne peut rien faire savoir au pays.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 octobre.

La Bourse a des dispositions meilleures, bien que les nouvelles d'Orient ne soient pas des plus rassurantes. Que les Turcs et les Bulgares se battent, mais que les affaires reprennent, le marché

n'en demande pas plus. Le 3 0/0 est à 79.55, l'amortissable à 81.30, le 4 1/2 à 108.90. Très-bonne tenue du Crédit Foncier de France qui monte à 1,290. Ceux qui ont vendu à découvert des actions du Crédit Foncier commencent à leurs peines.

Les obligations du Crédit Foncier de France avec ou sans lots sont très-demandées.

La Société Générale est très-demandée à 130. Les valeurs du groupe de Suez sont très-animées. L'encombrement du canal par l'échouage d'un vapeur n'a pas eu de conséquences au point de vue des recettes.

Le 5 0/0 italien est ferme à 94.80. La Banque d'Escompte est bien tenue.

L'action des Chemins de fer Méridionaux italiens est demandée.

Les actions des chemins de fer français sont calmes. On cote: le Nord à 1,320, l'Orléans à 1,305, l'Est à 796.25, l'Ouest à 840.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### Cote de la Loire.

Aujourd'hui 17 octobre, à 8 heures du matin: 4<sup>m</sup> 55; eaux croissantes.

Beau temps. Eaux stationnaires à Orléans, croissantes à Confolens sur la Vienne et Argenton sur la Creuse, décroissantes à Menneton sur le Cher.

Le cadavre du petit Coudom qui s'est noyé à Saumur le dimanche soir 6 septembre, a été retrouvé avant-hier à Chalonnes. C'est évidemment les dernières crues qui l'ont entraîné si loin. Au moment de l'accident, la Loire était trop basse pour que le courant pût l'emporter à pareille distance.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

#### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 18 octobre, à 3 heures du soir.

#### Programme.

1. Michel Bléger, allégo ..... BLIN.
2. François les Bas-Bleus, fantaisie... MAYEUR.
3. Marie-Thérèse, valse..... PIROUILLE.
4. Grand air d'Attila, solo de basse... VERDI.
3. Jacasse, polka pour piston ..... GENTIL.

La Chef de musique,

GOUBEAULT.

#### CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Mardi 20 octobre.

Fêtes sous la présidence de M<sup>r</sup> l'Évêque d'Angers, à l'occasion de la consécration du maître-autel.

Le matin, à neuf heures, consécration de l'autel, suivie de la sainte messe.

Le soir, à 7 sept heures, cérémonie en l'honneur du saint Rosaire.

Illumination. — Récitation du chapelet.

— Chant des litanies de la très-sainte Vierge. — Salut solennel du très-saint Sacrement.

M<sup>r</sup> l'Évêque d'Angers prendra la parole.

Et ils souriaient ou s'attendrissaient, suivant que leurs souvenirs appelaient le sourire ou les larmes.

L'air était vif et pur. Tous deux allaient d'un pas léger, et peu à peu la conversation s'anima et prenait un tour plus fraternel. Ils se sentaient à chaque minute moins étrangers l'un à l'autre. La glace était fondue, et le vieux temps passé, ce *tempo passato* faisait battre comme autrefois leurs cœurs à l'unisson.

Guillaume écoutait Antoinette dans une sorte de recueillement. Cette voix pure vibrante à ses oreilles ainsi que le musique des anciens jours. N'osant pas interroger, la jeune fille racontait sa vie depuis le moment où ils s'étaient quittés sur la terrasse.

— Hélas! songeait Guillaume, entre son innocent passé et sa fraîche jeunesse, il n'y a rien à laisser dans l'ombre. Elle peut tout raconter, tout dire; mais moi, que d'abîmes il me faudra lui cacher, et dont elle ne soupçonne même pas la triste profondeur!

Ce soir-là, assis auprès de l'âtre solitaire, Guillaume ne se sentit plus le même homme. Devant ses yeux mille images surgirent, tout imprégnées de sentiments affectueux et doux. Ce fut comme si un monde nouveau s'ouvrait tout à coup devant lui. Il entrevit dans l'avenir une douce vision. Il pensa que la vie n'avait peut-être pas encore dit son dernier mot, que peut-être, avec la réhabilitation, il y aurait pour lui une part d'espérance et de

bonheur, et tout cela tenait dans le nom d'Antoinette.

Jean-Louis avait une promesse.

Il l'aimait depuis si longtemps qu'il ne savait pas quand ça avait commencé, disait-il un jour à Guillaume.

Depuis quatre ans il travaillait sans relâche pour lui faire un sort, et, à force de rudes journées, il était parvenu à acheter ce bateau, qui était toute sa fortune. Jusqu'à l'an dernier, il se louait chez des pêcheurs qui avaient besoin d'aide, mais maintenant il se voyait son maître, et, avec son travail et celui de sa femme, ils pourraient se tirer d'affaire, pendant que Jeanne-Marie s'occuperait à l'intérieur.

— Que fait ta promesse? demanda Guillaume.

— Elle s'est gagée chez les Querrec, de vieilles gens qui ont marié leur dernier gars à la Saint-Michel, et qui ont besoin de deux bras robustes à la maison. Perrine est la fille la plus laborieuse de la paroisse. Il n'y a personne comme elle pour soigner le détail, raccommoder un filet ou saler la sardine. Il faut la voir quand elle s'avance pieds nus dans la mer pour enlever le varech et chercher la cravette. Elle n'a pas peur de la vague, allez, et jamais elle ne glisse sur les rochers, bien qu'elle apporte toujours la plus lourde charge. Aussi, quoiqu'elle n'ait pas un sou vaillant, car elle

gagne seulement quinze écus par an, avec deux paires de sabots et un jupon de pénille, elle a été recherchée bien des fois, tout comme si elle avait une dot. Il y en a par chez nous qui portent deux ou trois rangs de galon d'or à leur jupe, qui ne se sont pas vues demandées comme elle pour le mariage. Mais ce n'est pas une fille à se faire courtiser ni reluquer par personne. Elle m'attend comme je l'attends, et je m'en irais pour des jours et pour des ans, que je serais sûr de la retrouver fidèle comme à l'heure du départ. Mais, pardon, monsieur le vicomte, je dois bien vous ennuyer avec mes racontages.

— Au contraire, répondit Guillaume, qui écoutait ces naïves confidences avec un plaisir quelque peu douloureux. Au contraire, va toujours, mon garçon. Et est-elle jolie, cette brave Perrine?

— Oh! dame, oui, dame! C'est un beau brin de fille! Ça n'est pas joli à la façon de M<sup>r</sup> Antoinette ni d'une dame de château. Ça a un peu l'air paysan, pour sûr, mais c'est franc, honnête, avec des yeux noirs qui brillent, et des dents blanches qui brillent aussi. Et puis, sur les joues, de fameuses couleurs! Mais tout ça n'est rien, c'est son bon petit cœur qu'il faudrait voir! Le pain lui semble trop lourd quand il y a auprès d'elle un pauvre qui a faim, et ces jours-là elle ne déjeune ni ne soupe. Et puis, jamais de dépense pour ses ajustements! Et avec ça propre comme un sou!

— La robe de noce est-elle achetée? demanda Guillaume.

— Oh! que nenni, répondit Jean-Louis en secouant mélancoliquement la tête. Perrine prétend que c'est à ça qu'il faut penser en dernier, et

À peine rentré chez lui, Guillaume courut à une malle qu'il ne s'était pas donné la peine d'ouvrir depuis son arrivée à la vieille tour. Longtemps il chercha d'un air affairé, jetant pêle-mêle sur le carreau les habits de drap fin, le linge, les menus objets, si absorbé par son inspection, qu'il n'entendit pas Lehiban, dont les gros souliers saillaient pourtant d'ordinaire en sonner leur maître longtemps à l'avance.

— Que faites-vous donc là, monsieur le vicomte, et quelle peine prenez-vous ainsi à genoux devant ce tas d'objets? S'il s'agit de revoir l'arrimage, ne suis-je pas bon pour ça?

— Que penses-tu d'un voyage à Brest, à faire pour me rendre service? disait Guillaume sans quitter son occupation.

— Je pense que je suis prêt à mettre à la voile.

(A suivre.)

Aux cérémonies du matin et du soir, une messe sera faite au profit de l'autel et de la chapelle.

Nous subissons, depuis quelques jours, un abaissement de température annonçant l'approche de l'hiver. La Compagnie d'Orléans, toujours prévoyante pour le confort de ses voyageurs, fait chauffer pendant plusieurs jours les voitures des trains de nuit; elle prend la même mesure pour les trains de jour à partir d'aujourd'hui.

Ce service motive une dépense considérable pour la Compagnie: 46 hommes et 4 chevaux sont affectés exclusivement à ce service pour les seules gares d'Orléans et d'Aubrais. — La même installation existe dans toutes les gares de son réseau.

Le matériel de la Compagnie d'Orléans, si riche en voitures de luxe, va paraître augmenté dans des proportions importantes.

Nous apprenons, en effet, que les divers ateliers de cette Compagnie viennent de recevoir l'ordre de construire 80 voitures de première classe, dont 10 d'un modèle spécial, où le luxe et le confort ne laisseront rien à désirer.

### De brigandage dans les Campagnes.

On lit, sous ce titre, dans la *Vraie France*, journal de Lille :

Les bandes de vagabonds qui cherchent leur subsistance de château en château, de ferme en ferme, deviennent chaque jour plus nombreuses et plus insolentes. Non seulement elles réclament impérieusement un morceau de pain, mais parfois elles s'adjugent d'autorité le produit des jardins et vergers, sous les yeux des propriétaires.

Après la longue série d'incendies et de pillages qui ont terrorisé le canton de Saumur, voici qu'en plein jour, à quelques kilomètres de Boulogne, se commettent les plus audacieux attentats contre la propriété privée.

Tout récemment, une bande de vingt à trente individus armés, munis de sacs, au commandement de Billiauville et se mettent en devoir de dépouiller tout un verger. Au propriétaire qui les somme de se retirer, ils répondent qu'étant en République, ils ont droit au partage; et presque aussitôt l'un d'eux s'adresse sur lui le poing fermé, l'outrage à la bouche. Ce respectable vieillard, malgré sa ferme attitude, eût été infailliblement frappé sans l'intervention d'une personne accourue au bruit.

Les malfaiteurs envahissent ensuite le cour de la ferme voisine et bombardent d'une grêle de pierres les bâtiments d'habitation: deux femmes qui travaillaient à l'intérieur du logis n'eurent que le temps de s'enfuir.

Bientôt il faudra se défendre à coups de fusil contre les pillards venant en force et franchissant toutes les clôtures.

Nos pauvres gendarmes sont perpétuellement en selle, étant appelés partout à la fois pour des faits analogues.

Ce que signale ici la *Vraie France* n'est certainement qu'un petit commencement, si l'élément réparateur est insuffisamment représenté dans la nouvelle Chambre.

### TOURS.

**La rentrée des Tribunaux.** — Nous sommes heureux de constater que le tribunal de Tours, respectant les vieilles traditions de la magistrature, a fait dire jeudi matin, à l'occasion de la rentrée des tribunaux, une messe de Saint-Esprit, dans la salle de la Cour d'assises. L'ordre des avocats et la compagnie des avoués y assistaient.

### NANTES.

Fidèle à ses traditions, le Barreau de Nantes a fait célébrer, avant-hier, à Saint-Nicolas, une messe à laquelle assistaient la plus grande partie des avocats, des avoués et des huissiers de la ville.

### POITIERS.

**L'agression de Montbernage.** — Dans la nuit du 11 au 12 octobre, la veuve Péronneau, habitant faubourg Montbernage, chez M. Julant, retirait de l'Etat, attendait le retour de son fils, lorsque, vers une heure, onze

individus, parmi lesquels se trouvaient deux militaires, s'introduisirent chez elle après s'être fait ouvrir la porte « au nom de la loi. »

Aussitôt entrés, ces individus se précipitèrent sur elle, la roulèrent sur son lit, se livrèrent sur sa personne à des attentats de toutes sortes.

Heureusement la veuve Péronneau put résister et appeler à son secours; les voisins accoururent, et parmi eux M. Julant, armé d'un fusil.

Les malfaiteurs prirent alors la fuite, en emportant un pain de 4 livres, un morceau de lard et une paire de bottes.

Une enquête a été ouverte, mais jusqu'à présent un seul des agresseurs, le nommé Moquet, a pu être arrêté.

La neige est tombée en grande abondance dans les Pyrénées, principalement à Luchon et Fos.

Toutes les communications avec l'Espagne sont interceptées dans cette région.

A la suite d'un achat important de bougies à l'époque où les matières premières étaient en baisse, l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur a fait fabriquer, spécialement pour sa nombreuse clientèle, une *Bougie-Réclame* qu'elle vend 4 fr. 10 le paquet et 4 fr. hors l'octroi de Saumur.

**Théâtre de Saumur**  
Direction: J. BRETON.  
**Lundi 19 octobre 1885,**  
**MIGNON**  
Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux,  
paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier,  
musique d'AMBOISE THOMAS.

M<sup>lle</sup> DE VITA, première chanteuse contralto, remplira le rôle de *Mignon*.

Distribution :

Wilhem.....	MM. Goffoël.
Lothario.....	Neveu.
Laërte.....	Nô Cadeau.
Jarno.....	Rondeau.
Philine.....	M <sup>mes</sup> Dorian.
Mignon.....	De Vita.
Frédéric.....	Vandermeiren.
Antonio.....	MM. Allain.
Un valet.....	Laprin fils.
Aloysius.....	Derousseau.

Bohémien, comédiens, seigneurs, dames, bourgeois et bourgeoises, paysans et paysannes.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.  
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**Grand Théâtre d'Angers.**  
Samedi 17 octobre  
**LA DAME BLANCHE**, opéra-comique en 3 actes, musique de Boieldieu.

Dimanche 18 octobre  
**LA FILLE DE M<sup>me</sup> ANGOT**, opéra-comique en 3 actes, musique de Charles Lecocq.

**Cirque-Théâtre d'Angers.**  
Dimanche 18 octobre  
**LES PAUVRES DE PARIS**, drame en 7 actes, de MM. Brisebarre et Nus.

### CHRONIQUE THÉÂTRALE

#### GRAND THÉÂTRE D'ANGERS

Avant de dire quelques mots sur la représentation d'opéra donnée à Saumur au commencement de cette semaine, nous croyons devoir reproduire les lignes publiées par *L'Anjou* à l'occasion de l'ouverture de la saison théâtrale.

Voici en quels termes s'exprime notre confrère :

En attendant la reprise des Concerts populaires, annoncée pour le 18 de ce mois, les amateurs de musique ont eu comme attraction, pendant la première semaine d'octobre, les débuts de notre troupe d'opéra-comique. Je me hâte d'ajouter qu'ils ont été des plus brillants. M. Jules Breton a su réunir un ensemble hors ligne qui nous promet une belle saison théâtrale et justifie les espérances fondées par le public sur son intelligence et son activité. Je suis heureux, tout d'abord, d'avoir à constater l'accueil sympathique fait aux artistes que nous avons la bonne fortune de conserver. Dans la *Traviata*, la rentrée de M<sup>lle</sup> Dorian a pris les proportions d'un véritable triomphe: il est d'ailleurs juste de reconnaître que notre charmante première chanteuse nous revient avec un talent plus complet encore que l'année dernière. Il serait impossible d'ap-

porter plus d'autorité, plus de charme, plus de brio dans l'interprétation de l'air du premier acte, après lequel la salle, enthousiasmée, lui a fait une chaleureuse et superbe ovation.

M<sup>lle</sup> Dorian est encore au début d'une carrière qui promet d'être brillante et Paris ne tardera pas à l'enlever à la province où, depuis quatre ans, elle recueille une ample moisson de succès. Ce serait du reste déjà fait si M. Breton n'eût pris à temps ses précautions pour ne pas se laisser devancer par le directeur de l'Opéra-Comique. Actrice d'intuition, comédienne jusqu'au bout des ongles, M<sup>lle</sup> Dorian ne se borne pas à chanter ses rôles, elle les sent. Ne craignez pas chez elle la froideur de ceux qui se ménagent et préparent l'effet du troisième acte en donnant la moitié de leur voix pendant les deux premiers. Dédaigneuse des trucs et des ficelles du métier, se laissant aller à l'impulsion d'une nature éminemment dramatique, elle subit l'impression de l'œuvre qu'elle interprète, assez vivement pour se dépenser sans compter afin de la communiquer au public. Les vrais artistes seuls possèdent ce don d'assimilation nécessaire pour rendre à la scène des types et des personnages essentiellement différents, seuls ils savent se mettre dans ce qu'on appelle vulgairement la peau du rôle, seuls ils parviennent à donner aux créations du poète et du musicien cette seconde vie de la scène qui constitue l'un des côtés les plus importants de l'art dramatique.

C'est ainsi que l'hiver dernier nous avons vu M<sup>lle</sup> Dorian nous rendre, avec des nuances d'une exquise délicatesse, ces trois victimes du cœur qui s'appellent *Violetta*, *Manon*, *Lakmé*. Nous venons de retrouver la première de ces trois désespérées d'amour, le jour de l'ouverture du théâtre, et nous croyons que dans le cours de la saison la direction a l'intention de nous mettre à même d'applaudir les merveilleuses partitions de Massenet et de Delibes. Si, comme dans l'œuvre de Verdi, notre première chanteuse nous y réserve la surprise de nouveaux progrès et d'une perfection plus grande encore, les habitués du théâtre ont de belles soirées en perspective.

Les entrées en scène de MM. Dechesne, Cadeau, Neveu, ont été saluées par des salves bien nourries d'applaudissements. Ce dernier, dont le magistral talent de chanteur et de comédien s'impose, s'est vu dans *Mignon*, dans le *Châlet*, acclamé par la salle entière. Nul ne possède plus complètement l'autorité du chanteur, maître de sa voix, sûr de ses effets, mûri par l'expérience d'une pratique raisonnée du théâtre. Dans le jeu de cet artiste tout se tient, tout s'enchaîne, le chant, le geste, la diction.

Le soir de la première représentation, l'intérêt du public était particulièrement concentré sur le ténor. Sous le coup d'une émotion fort naturelle, M. Goffoël n'avait certainement pas la plénitude de ses moyens. Néanmoins la première impression a été bonne: elle est devenue excellente après la représentation de *Mignon*. Ce rôle convient d'ailleurs admirablement à son genre de talent. Aussi y a-t-il montré de grandes qualités de chanteur et de musicien. La voix paraît suffisamment forte et bien timbrée, les différents registres en sont homogènes, les notes du haut sortent sans effort ni peine, le médium y reste sonore, et sous le rapport du style et de l'école, notre jeune ténor ne laisse à désirer que fort peu pour les difficiles. L'habitude de la scène lui donnera bien vite ce qui lui manque encore comme acteur, et nous ne croyons pas nous avancer en lui prédisant aujourd'hui même un brillant avenir.

Nous en dirons autant de M<sup>lle</sup> de Vita, dont les débuts, dans le rôle si poétique de *Mignon*, nous donnent le droit de fonder sur cette jeune et sympathique artiste les plus grandes espérances. Le public a du premier coup été séduit par la limpidité d'un organe un peu faible peut-être, mais superbe comme timbre et qualité de son, particulièrement dans les deux registres extrêmes de la voix.

La romance *Connais-tu le pays*, la scène dramatique du second acte, le beau duo du troisième ont été remarquablement interprétés et la première bataille artistique de M<sup>lle</sup> de Vita n'eut pu se terminer par une plus éclatante victoire. Puisse-t-elle bien comprendre que, pour ne pas s'arrêter sur la route du succès, un travail persistant est nécessaire; il est si doux, si dangereux et si facile de s'endormir sur les premiers lauriers cueillis.....

#### THÉÂTRE DE SAUMUR

Près de sept mois s'étaient écoulés depuis que la dernière troupe d'opéra nous avait fait ses adieux dans *Manon*; aussi le retour de la saison théâtrale était-il vivement désiré à Saumur.

C'est par la *Traviata* qu'a eu lieu, lundi, l'ouverture de l'opéra sur notre scène, et nous devons dire tout d'abord que cette première représentation a été un vrai succès pour les artistes, anciens et nouveaux, qui s'y sont fait entendre.

A son apparition, M<sup>lle</sup> Dorian, l'étoile qui l'an dernier a brillé, ici comme à Angers, d'un si vif éclat, a été l'objet du plus sympathique accueil: le public a voulu lui montrer combien il était heureux de la posséder cette année encore et d'apprécier son incontestable talent. M<sup>lle</sup> Dorian a remporté un triomphe complet dans le rôle ingrat et difficile de *Violetta*, qu'elle a tenu d'une façon irréprochable. Elle a émerveillé l'auditoire par la souplesse de sa voix — agréablement timbrée et d'une rigoureuse justesse — qu'on entend même encore lorsqu'elle ne semble plus que soupirer. C'est que le silence se fait absolu pour ne pas perdre une note de ce chant si pur. Toutefois, ce n'est pas seulement comme chanteuse que M<sup>lle</sup> Dorian se distingue: elle est non moins remarquable

comme comédienne et tragédienne, et, pour quiconque est habitué aux jeux de scène, il est impossible de la prendre jamais en défaut, même lorsqu'elle n'a rien à dire: le chant de ses partenaires, leur dialogue lorsqu'il y en a, tout se reflète dans ses yeux, dans ses gestes, dans sa tenue; elle est véritablement et toujours le personnage qu'elle représente.

Une entrée des plus flatteuses a été faite également à l'excellent baryton, M. Dechesne, qui nous revient avec ses précieuses qualités de chanteur. Son organe est toujours plein, vibrant, d'une homogénéité parfaite, et il sait le plier sans effort à toutes les exigences musicales. Chez M. Dechesne, du reste, le chanteur est doublé d'un musicien hors ligne: on se rappelle qu'il a eu un prix de violon au conservatoire de Liège. Il a dit de la meilleure façon ses stances du second acte et a été très-applaudi. Nous savons que le vaillant artiste est allé (par extraordinaire) jouer dès le lendemain soir, au Mans, le rôle de Pippo dans la *Mascotte*. Inutile de dire qu'un nouveau triomphe est venu s'ajouter à ceux que M. Dechesne a obtenus pendant la saison d'été sur cette même scène.

Quant au nouveau premier ténor, élève de Warnolz, M. Goffoël, presque un débutant, chacun s'accorde à trouver en lui l'étoffe d'un chanteur et d'un artiste. Du reste, une fois « l'émotion inséparable... » passée, il a été bien accueilli; il le sera mieux encore, lundi prochain, dans *Mignon*, où le rôle de Wilhelm lui vaudra un succès plus accentué que celui de d'Orbel fils. Tous les habitués du théâtre ont connu, il y a quelques années, M. Degenne, jeune ténor qui avait eu toutes les peines du monde à se faire accepter sur les scènes d'Angers et de Saumur. Il a dû faire des progrès bien sensibles depuis cette époque, puisqu'après une brillante campagne à Genève, il y a deux ans, M. Degenne a été engagé à l'Opéra-Comique où il tient aujourd'hui avec autorité l'emploi de premier ténor. Espérons que M. Goffoël, qui du premier coup s'est acquis des sympathies parmi nous, ne suivra pas une moins bonne voie que l'artiste qui l'a précédé.

L'intérêt de la *Traviata* étant renfermé entre les trois principaux personnages: *Violetta*, d'Orbel père et d'Orbel fils, nous ne pouvons donner aujourd'hui notre impression sur M. Rondeau, seconde basse, et M<sup>lle</sup> Vandermeiren, deuxième dugazon, qui n'ont paru que dans des rôles épisodiques.

En terminant, félicitons M. Strélski de sa brillante mise en scène, les chœurs, meilleurs encore que l'an dernier, puis enfin l'orchestre qui toujours fait merveille sous la direction de son chef justement renommé dans le monde musical.

### Nouvelles à la main.

Un exquis prospectus qu'on nous a glissé hier dans la main :

— Qu'est-ce que je viens d'apprendre, cher monsieur?... Que vous vous servez de la flanelle et du tricot de la maison X?... Mais vous voulez donc vivre cent ans?

Nos mendiants :  
Un individu mal mis et paraissant fort misérable aborde un monsieur et lui demande la charité.  
— Je n'ai pas de quoi manger ce soir; je vous en prie, monsieur, un petit sou!  
Le monsieur se fouille, puis :  
— C'est fait exprès, je n'ai que des pièces d'or.  
Le mendiant, avec une politesse sans obstérisité :  
— Voulez-vous la mienne de vingt francs?

Il est deux heures du matin.  
Baptiste, vieux serviteur dévoué, s'est endormi devant le feu en attendant son maître.  
Ce dernier rentre, aperçoit son domestique endormi et va doucement se mettre au lit sans le réveiller.  
Au bout d'une minute, Baptiste ouvre les yeux, s'étire, regarde la pendule et s'écrie :  
— Mais il ne rentrera donc pas, ce vieux serailà ?  
Une voix du fond de l'alcôve :  
— Baptiste, vous pouvez aller vous coucher, le vieux serin est rentré!

### BOURSE DE PARIS.

DU 16 OCTOBRE 1885.

Rente 3 0/0.....	79 35
Rente 3 0/0 amortissable.....	81 30
Rente 4 1/2.....	104 »
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	108 90
Obligations du Trésor.....	310 »

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

# CHANGEMENT DE DOMICILE

# MAGASINS DU PRINTEMPS

Nouveautés Élégantes

SAUMUR — 28, Rue de la Tonnelle, 28 — SAUMUR

# LIQUIDATION GÉNÉRALE

Avec Rabais Enormes de tout ce qui Reste en MARCHANDISES de toutes Sortes.

C'est dans le cours de l'année prochaine qu'expire le Bail des MAGASINS DU PRINTEMPS. — Nous avons dû nous décider à l'abandon du Local que nous occupons actuellement, 28, rue de la Tonnelle, qui ne répond plus, par ses dispositions intérieures et son étendue superficielle, à l'extension constante de nos affaires, et ne permet pas le développement qu'exigent certains de nos Comptoirs, — particulièrement celui des Robes et des Vêtements pour Dames et Enfants.

Nous nous sommes rendus acquéreurs d'un des plus vastes Immeubles de Saumur (375 mètres de superficie), situé en plein centre de la Ville, place Saint-Pierre, 20, en regard de la Grand'Rue. — La Transformation complète de cette Immense Maison nous permettra une Installation industrielle moderne renfermant tout ce que l'expérience a produit d'Utile, de Commode et de Confortable.

En attendant l'édification complète du Nouveau Printemps et notre transfert place Saint-Pierre, qui aura lieu au Printemps prochain (Février ou Mars), nous allons vendre (si cela peut s'appeler vendre) les Marchandises de toutes sortes qui nous restent en Magasin. — En plus des Soldes des Articles anciens — nous mettrons en Vente toutes les Nouveautés de la Saison d'Hiver, en Tissus et Objets confectionnés, pour Dames et Enfants.

## CETTE GRANDE VENTE COMMENCERA LUNDI 19 OCTOBRE

Nous sollicitons vivement notre Clientèle de Saumur de s'associer à notre Clientèle des Villes et des Campagnes environnantes pour nous aider à mener à bonne fin l'œuvre de Progrès Industriel que nous avons entreprise et à laquelle nous travaillons sans Trêve.

## MAGASINS DU PRINTEMPS.

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
Le dimanche 18 octobre 1885, à une heure, au château de la Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg,

DE :

Vins bruts rouges et blancs, vins mousseux et autres, machines à boucher et à doser, futailles, bouteilles, meubles de bureau, tables, chaises et fauteuils, pendules, caisse-coffre-fort, literie, linge, vaisselle, etc.

Le tout dépendant de la faillite de M. Alfred ROUSTEAUX.

On paiera comptant avec 10 0/0 en sus pour les frais.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude dudit M<sup>e</sup> GAUTIER, le samedi 31 octobre 1885, à midi, par lots,

### LA FERME

DE

### La Bibardière

Exploitée par M. Louis FRÉMONT, Située près la Ronde, commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé,

D'une contenance totale de 16 hectares 90 ares 15 centiares.

Pour plus amples détails, voir les placards. (800)

### A LOUER

Premier Etage  
REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le mardi 8 décembre 1885, à une heure, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

### UNE MAISON

Située à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta,

Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques, Par suite de faillite,

Le jeudi 22 octobre 1885, à 1 heure du soir,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55.

Il sera vendu :

Bois de lit, tables, commode, buffet, piano, coffre-fort, chaises, table de nuit, pendule, flambeaux, glaces, objets de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (821) PROUX.

### A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

Étude de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément.

### VENTE VOLONTAIRE

Après cessation de commerce,

Le dimanche 25 octobre 1885, à midi, M<sup>e</sup> DEGREGZ, procédera, au bourg des Rosiers, en la demeure de M<sup>me</sup> veuve MERCIER, débitante, à la vente aux enchères publiques de meubles, objets mobiliers et ustensiles servant à l'exploitation de l'auberge.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

### A CÉDER

Dans un des beaux quartiers de la ville d'Angers,

UN

### MAGASIN DE MODES ET MERCERIE

Bien achalandé, Marchandises au gré de l'acquéreur.

S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, à Angers, 36, rue de la Roë.

### GRAND BUREAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ

Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et M<sup>me</sup> TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, DEUX

### MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN.

Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROU, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

### FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

### COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

### LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. Prix Modérés.

### A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand'Rue, n<sup>o</sup> 1, maison Lardé.

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

### A VIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. THOUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### PARFUMERIE

DES CHATELAINES

Les Spécialités de cette Maison sont : Un demi bidon de Sucocha

Eau Tonique Parachute

DE CHALMIN

Pommade des Châtelaines

Pommade Epidermale

Savon des Châtelaines

Savon Epidermal

Héliotrope blanc du Pérou

Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ : Henri MACHET, Coiffeur Parfumeur, Place de la Billange, SAUMUR

Saumur, imp. P. GODET.